PÉTITION

des habitants de la Commune de Saint Maime (04)

- pour que la Commune de Saint Maime conserve son pouvoir de décision en matière d'urbanisme et d'occupation des sols ;
- pour que la fiscalité locale ne soit pas alignée sur celle de la ville de Manosque et n'en subisse pas les augmentations ;
- pour que les impôts de la commune ne servent pas à financer le développement des zones industrielles et artisanales de Manosque ;
- pour que les services publics tels que l'eau, l'assainissement ou les ordures ménagères restent sous le contrôle de la commune et non confiés à des entreprises privées ;
- pour que les entreprises locales ne soient pas écartées des appels d'offres au profit de grandes entreprises nationales ou multinationales ;
- pour que notre commune puisse choisir son modèle de développement et préserver sa vocation rurale, agricole, artisanale et d'accueil touristique ;

- **pour ne pas devenir la Cité-dortoir de Manosque**

⏩ **Je refuse que la Commune de Saint Maime soit englobée dans la future Communauté d'agglomération de Manosque**

⏩ **Je demande que la Commune de Saint Maime soit rattachée à la Communauté de Communes de Haute Provence**

NOM	Prénom	ADRESSE	SIGNATURE

NOM	Prénom	ADRESSE	SIGNATURE